

l'Ottawa?—Les agents des terres de la couronne sur l'Ottawa ne sont jamais entrés en communication avec moi, et je n'ai pas non plus été renseigné par aucune personne sur le sujet mentionnée dans cette question; mais je ferai remarquer que lors de ma nomination, mon désir fut de me procurer tous ces renseignements utiles à ma position, et dans cette intention je me mis en rapport avec les différents agents des terres de la couronne, et avec d'autres personnes qui auraient dû être capables de me donner beaucoup de renseignements qui m'auraient été d'un grand secours dans l'exécution de mes devoirs, et qui, par contre-coup, auraient profité à l'émigrant et servi les intérêts du pays; mais je suis peiné d'avoir à dire que l'on a rarement répondu à mes communications, et que les agents et autres personnes n'y ont porté que peu ou point d'attention.

Quest. 16. Voulez-vous obliger le comité en le renseignant sur les facilités qui existent pour voyager au-dessus de la cité d'Ottawa, sur ce qu'il en coûte pour se rendre aux endroits les plus éloignés où il y a un commencement de colonisation, et en lui faisant connaître si le gouvernement aide aux colons à gagner ces endroits?—Il est difficile et dispendieux de voyager, au-dessus de la cité d'Ottawa, jusqu'aux endroits les plus éloignés et en voie de se coloniser. Par eau, de là jusqu'à Pembroke, et sur toutes les distances intermédiaires sur la ligne de la rivière, le voyage est assez facile, mais il en coûte beaucoup pour se rendre à l'intérieur du pays à partir des lieux de débarquement sur la rivière. Le prix du passage sur le pont, de la cité d'Ottawa à Pembroke, est de 15s. 9d., et cette distance est de 100 milles. Pour voyager à l'intérieur, les prix varient souvent, mais, généralement, l'on demande de 25s. à 35s., par jour pour un wagon à deux chevaux. Je ne sache pas que le gouvernement ait aidé aux colons à se rendre à ces endroits en partie colonisés, autrement que par les secours casuels donnés par ce bureau aux personnes indigentes pour qu'elles rejoignent leurs familles ou leurs amis.

Quest. 17. Les cultivateurs s'adressent-ils souvent à vous lorsqu'ils ont besoin d'ouvriers agricoles? De quels comtés viennent ces demandes, et quelle est la moyenne des gages offerts?—De tous les comtés de l'Ottawa, les cultivateurs et autres m'ont fait de nombreuses demandes d'ouvriers agricoles. La moyenne des gages pour un homme capable de cultiver a été de 18 à 20 piastres par mois, la pension et le logement compris. Les femmes pouvant travailler aux champs ont aussi été en grande demande, et leurs gages étaient de \$2½ à \$3 par mois, avec la pension et le logement.

Quest. 18. Quel est le moyen que vous avez de faire savoir à ceux qui ont besoin d'ouvriers agricoles et autres, qu'ils peuvent en avoir en s'adressant à votre bureau?—J'ai fait répandre autant que possible dans le pays, par des circulaires et annonces publiées dans les journaux, que l'on pouvait avoir des travailleurs en s'adressant à ce bureau. J'ai de même saisi toute occasion qui m'a été offerte d'engager les habitants à faire tout leur possible pour donner de l'ouvrage aux émigrants. A leur départ de Québec, les émigrants sont informés de l'existence de ce bureau, et de là vient que dès leur arrivée ici ils viennent me demander ou des conseils ou des secours.

Quest. 19. Est-ce que l'agent de Québec ou de Montréal vous prévient de l'arrivée d'émigrants à la recherche d'un établissement ou de travail?—Il est rare que l'agent de Montréal ou de Québec ait le temps de me prévenir de leur venue, vu qu'ils partent de ces endroits peu de temps qu'ils y sont arrivés, mais le principal agent à Québec est tenu au courant de la classe d'ouvriers que l'on a besoin ici, et c'est ainsi qu'il peut toujours envoyer dans cette localité les personnes dont on peut avoir besoin, et comme il possède des renseignements analogues sur les différents points de la province, il sait mieux qu'aucun autre comment et où diriger les émigrants. Quant à ceux qui cherchent à s'établir, il peut leur conseiller de choisir telle ou telle localité, et comme il connaît bien la carte de notre grande étendue de pays propre à la culture, c'est d'après elle qu'il se guide pour conseiller tel choix aux émigrants.

FRANCIS CLEMOW, Agent.

QUESTIONS transmises à *J. H. Daly*, écuyer, agent de l'émigration, Montréal, avec les réponses à ces questions.

Quest. 1. Depuis quand êtes-vous agent de l'émigration à Montréal, et quel est votre salaire?—J'ai été nommé en avril 1859, lors du décès de M. Schmidt, à un salaire de £200, avec la promesse que je serais mis sur le même pied que les agents d'Ottawa et d'Hamilton.